

Je n'ai pu m'empêcher de citer quelques paragraphes du discours que le Dr Weir a prononcé en 1936 parce que j'approuve sans réserve l'excellent travail qu'il a accompli dans ce domaine alors qu'il était membre du gouvernement de la Colombie-Britannique. J'ai lu avec un vif intérêt, dans le *Times* de New-York, livraison du 13 mars dernier, un article intitulé "Nouvelle expérience en matière de médecine d'État". On a sans doute signalé cet article au ministre. Il y est dit que la Suède s'est donné un régime d'assurance-santé obligatoire qui compte parmi les plus complets jamais adoptés.

L'hon. M. Martin: Est-ce de Rusk?

M. Herridge: C'est de Waldemar Kemmpfert. J'ai conservé cet article, que je trouve des plus intéressants. Il m'a apporté une preuve de plus que, si un pays de l'étendue et de l'importance économique de la Suède peut lancer avec tant de succès un aussi vaste programme d'assurance-santé obligatoire, il est grand temps que le Canada prenne exemple sur ces pays qui sont moins étendus et moins riches que lui. On me permettra de citer un ou deux paragraphes de cet article, que je remettrai plus tard au ministre, s'il le désire.

L'hon. M. Martin: Je le connais. La Suède, je n'ai pas à le dire, est un État unitaire, ce qui veut dire qu'elle n'a pas à se soucier des instances provinciales.

M. Herridge: Je reconnais que ces programmes sont d'adoption plus facile dans des États unitaires comme la Suède, la Norvège ou la Grande-Bretagne. Je sais les difficultés qui sont propres à un régime fédéral. Notre parti soutient que le Gouvernement devrait aller de l'avant à l'égard de telles lois, afin que les provinces désireuses de participer à ce programme puissent le faire. Voici ce qu'on dit dans cet article:

Depuis le début de l'année, tous les Suédois, y compris les étrangers résidants, sont assurés, aux termes d'une nouvelle loi d'assurance-santé obligatoire, d'obtenir les soins médicaux en cas de maladie. C'est un des régimes les plus complets de médecine sociale qui ait été adopté où que ce soit.

Je dirai quelques mots d'un ou deux autres alinéas, qui revêtent un intérêt particulier, quand on songe que tant de gens critiquent des lois de cette sorte, sous prétexte qu'elles sont de nature à amener le paternalisme d'État, et croient que le paternalisme d'État va ruiner l'esprit d'initiative et d'entreprise chez les Canadiens. Nous admettons tous assurément que le peuple suédois tient à sa liberté et à l'esprit d'entreprise autant que n'importe quel autre peuple au monde. Et,

à ce propos, voici un passage assez intéressant:

Les Suédois n'entretiennent aucun des scrupules dont font preuve bon nombre d'Américains à propos des soins médicaux assurés par l'État.

Cela est évidemment écrit pour le lecteur américain.

Même avant l'entrée en vigueur du nouveau programme, aucun Suédois, par exemple, n'hésitait à se faire soigner dans les hôpitaux de l'État. Il l'a fait, dans l'exercice de ses droits à titre de contribuable, tout comme il se jugeait libre d'appeler les pompiers pour sauver sa maison. Il n'envisageait pas l'hôpital public comme un endroit de dernier ressort, comme une institution maintenue surtout à l'intention des malades indigents. Au contraire, quel que fût son rang social ou sa situation financière, il s'y rendait parce qu'il savait que les soins médicaux et chirurgicaux ainsi que les services de diagnostic et de thérapeutique y étaient si compétents et si excellents qu'il n'en pouvait trouver de meilleurs ailleurs.

L'article expose ensuite le mode de financement du régime et certains détails d'ordre administratif. Il semble s'agir d'un programme sage et bien réussi qui fait bien l'affaire d'une population entreprenante. C'est un programme qui, à bien des égards, pourrait s'appliquer au Canada et que nous pourrions examiner sérieusement.

C'est tout ce que je veux dire pour l'instant sur un programme national d'assurance-santé. Je veux porter à l'attention du ministre une ou deux questions que j'ai été invité à signaler. J'ai écouté avec intérêt les observations de l'honorable député de Macleod sur l'accroissement des subventions aux universités aux fins de la recherche.

L'hon. M. Martin: L'honorable député me permet-il de lui signaler que ces sujets particuliers pourraient facilement être traités lors de l'examen des divers crédits pertinents.

Nous avons eu maintenant une discussion d'ordre général; j'estime qu'il m'est plus facile de répondre aux questions si on les pose à l'égard des crédits individuels que lors d'un débat d'ordre général.

M. Herridge: J'accepte la proposition et je m'étendrai sur ces questions plus que je n'en avais l'intention.

Avant de terminer, je dirai que nous tous dans ce groupe et, je crois, la majorité des Canadiens, reconnaissons l'excellence du travail qu'entreprend le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous avons la bonne fortune de bénéficier, dans ce ministère, des services d'un personnel très compétent et très efficace; à mon avis, on n'en pourrait trouver de meilleur dans le monde. Monsieur le président, nous possédons le ministère et le personnel; tout ce qu'il reste à faire, c'est d'adopter une loi instituant l'assurance-santé pour tous les Canadiens. Nous croyons le moment opportun.